



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SELLE-CRAONNAISE Séance n°8 du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Joseph JUGÉ, Maire.

Présents : Joseph JUGÉ, Séverine DERVAL, Sylvie BELLANGER, Chantal JOUFFLINEAU, Christian BLAISE, Jacky LEPAGE, Christophe BOIS, Mathieu FRÉMONT, Guillaume BELOUARD.

Excusés : Adrien JONCHERAY, Samuel HOUILLLOT, Danièle GODET, Olivier DERSOIR, Cédric RIVRON.

Secrétaire de séance : Chantal JOUFFLINEAU.

APPROBATION DU PV DU 28 AOUT 2025

Après lecture du compte-rendu du conseil municipal précédent, le conseil municipal, à l'unanimité, l'adopte.

1. DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de prendre une décision modificative sur le budget d'investissement afin de pouvoir effectuer la mise en paiement de la facture de Groupe Comptoir pour l'achat des conteneurs isothermes pour le restaurant scolaire. Il propose la solution suivante :

Section d'investissement

Article	Libellé	Recettes	Dépenses
2188- op 199 2158 – op 197	Réseaux de voirie Autres installations générales, agencement		- 1 200,00 € + 1 200,00 €
Total de la décision modificative		0,00 €	0,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide de** :

- **Accepter la décision modificative n°2**, telle que présentée ci-dessus.
- **Donner pouvoir à Monsieur le Maire** de signer tous les actes, pièces ou documents s'y rapportant.

2. BAIL LOCATIF DU COMMERCE

Un bail commercial lie la commune avec son locataire, depuis le 1^{er} janvier 2022, pour un montant total de loyer mensuel de l'ordre de 350 €, pour l'ensemble du commerce et du logement au-dessus. Ce montant est restreint du fait du service rendu par le maintien du commerce sur la commune.

Depuis quelques mois, le locataire a dû fermer le commerce, pour raison de santé. En attendant la reprise du commerce par une nouvelle personne, le locataire souhaite rester dans le logement.

Monsieur le Maire propose donc de revoir le montant du loyer, le service n'étant plus rendu pour les citoyens. Il demande donc l'autorisation de dissocier le loyer en deux parties distinctes, lorsque le commerce n'est plus ouvert plus d'un mois, selon la formule suivante : 150 € pour le commerce et 450 € pour le logement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, **décide de** :

- **Modifier le loyer du commerce et de son logement, pour le porter à 600 €**, lorsque le commerce n'est pas en activité.
- **Donner pouvoir à Monsieur le Maire** de signer tous les actes, pièces ou documents s'y rapportant.

3. RAPPORT DES COMMISSIONS

➤ Commission Bâtiments :

Ecoloise :

- L'entreprise Pigeon a été relancée pour le candélabre qui bouge et l'arbre à changer.
- L'intervention pour installer la VMC sur le bâtiment des primaires est prévue aux vacances de la Toussaint. En attente du devis du couvreur pour l'ouverture sur le toit.
- Horloge de l'éclairage à modifier : l'entreprise sera relancée.
- Changement du compteur au tarif jaune par un au tarif bleu : intervention d'Enedis qui demande des modifications électriques (devis Lenoir pour 1273,12 € ttc + intervention Enedis 400 €) : devis signés.

- Visite du CAUE le 05/09 : compte-rendu.
- Garderie :
 - En recherche d'une solution pour le système de contrôle d'accès qui ne fonctionne pas.
 - Fermeture du porche : devis signé, travaux à la Toussaint.
- Mairie :
 - Fissure sur la poutre au-dessus de l'accueil. Demande d'avis à plusieurs maçons.
- L'Eglise :
 - Clé de voûte au-dessus de l'orgue qui s'effrite : un maçon doit venir.
 - Travaux de charpente et toiture : prévus en octobre.
- Terrain de foot :
 - en attente d'un devis pour la réparation du transfo. sur le poteau sur le terrain.
- L'Orion :
 - Tapis : devis signé et envoyé.

➤ **Commission Scolaire et Périscolaire**

- Cantine :
 - Prestations avec la cuisine centrale de Craon : bilan d'utilisation. Voir pour demander à passer par le grand portail + achat d'un chariot réglable en hauteur.
 - Cantine : Eclairage des lavabos : Mathieu voit avec Lenoir.
- Accueils périscolaires :
 - L'organisation, avant et après l'école, fonctionne bien avec les agents communaux. Par contre, l'ADMR se déplace et facture le temps jusqu'à 19h, alors qu'il n'y a pas d'enfants : à revoir.
 - Pour le mercredi, l'organisation est à revoir car des petits couacs ont eu lieu : enfants inscrits pas présents ou enfants non-inscrits et présents.
- Ecole :
 - Derniers travaux effectués (chaise à réparer, patère à poser, tables à changer...).

➤ **Commission Affaires sociales**

- Repas du CCAS du 26/10 : invitations envoyées mi-septembre pour une réponse mi-octobre.
- Prochaine réunion le 01/10.

➤ **Commission Espaces verts/Environnement :**

- Aire de jeux : voir pour refaire pelouse en octobre/novembre.
- Préparation de la journée citoyenne : achat de petits matériels en cours pour la pose d'un bac potager dans le parc, quelques plantations et des peintures pour l'aire de jeux.
- Terrain des Jardins d'Onésime : voir pour l'entretien courant.
- Demande d'un particulier pour l'achat d'un bout de terrain communal.
- Haie de charmilles : un gros entretien sera demandé à Etudes et Chantier.

➤ **Commission Voiries/Urbanisme/... :**

- Enfouissement des réseaux rue des Etangs : reprise des travaux en septembre.
- Barrières rue de la Gare : rdv avec Mr Bouleau de la DDT le 30/09.
- Demande de drainage d'un particulier, le long d'une maison, côté parc de la commune.
- Cessions des chemins : les documents attendus sont arrivés ; le commissaire-enquêteur va pouvoir être contacté.
- Panneaux « sens interdit » pour la rue Mgr Grimault : en attente du devis.

➤ **Commission Sport/Culture/ Animation et Communication**

- Manifestations prévues :
 - Du 2 au 5/10 : les Embuscades à l'Orion
 - Le 07/10 : réunion de préparation du marché de Noël
 - Le 18/10 : rencontre des associations
 - Le 25/10 : journée citoyenne
 - Le 26/10 : repas du CCAS
 - Le 09/11 : cérémonie à Bouchamps-lès-Craon à 11h
 - Le 06/12 : marché de Noël

- Préparation du bulletin communal : le secrétariat centralisera les articles et les enverra pour la mise en page.
- Préparation de la cérémonie des vœux du 17 janvier 2026.
- Expo à St Saturnin-du-Limet : invitation aux élus. L'école ira le 26/09.
- Le CIAS demande la gratuité de la salle de l'Orion pour le week-end du 13-14/12/2025, pour la clôture du Festival des 37.
- Prochaine commission : 15 octobre

➤ **Commission Finances/Economie**

- Réunion de la commission le 24/09 à 20h30.

➤ **Autres**

- Maison brûlée du bas du bourg : devis de démolition reçu => 1 740 € ttc.
- Nettoyeur haute pression HS, débroussailleuse défectueuse : remplacement à prévoir. + demande d'achat d'un souffleur.
- Réunion de rentrée des agents le 22 septembre.
- Les collectivités territoriales doivent participer, obligatoirement, à la mutuelle santé des agents, à compter du 1^{er} janvier 2026. Délibération à prendre en octobre.

Conseils municipaux suivants :

23 octobre (RA le 16/10)

20 novembre (RA le 13/11)

18 décembre (RA le 11/12)

Fin de séance à 23h05

Joseph JUGÉ, Maire :

Chantal JOUFFLINEAU, Secrétaire de séance :